

Dauzat-sur-Vodable

Distance

↔ 11.5
km

Durée

🕒 3h15

Difficulté

📈 Modéré

Dénivelé

📈 +353 m

Balissage

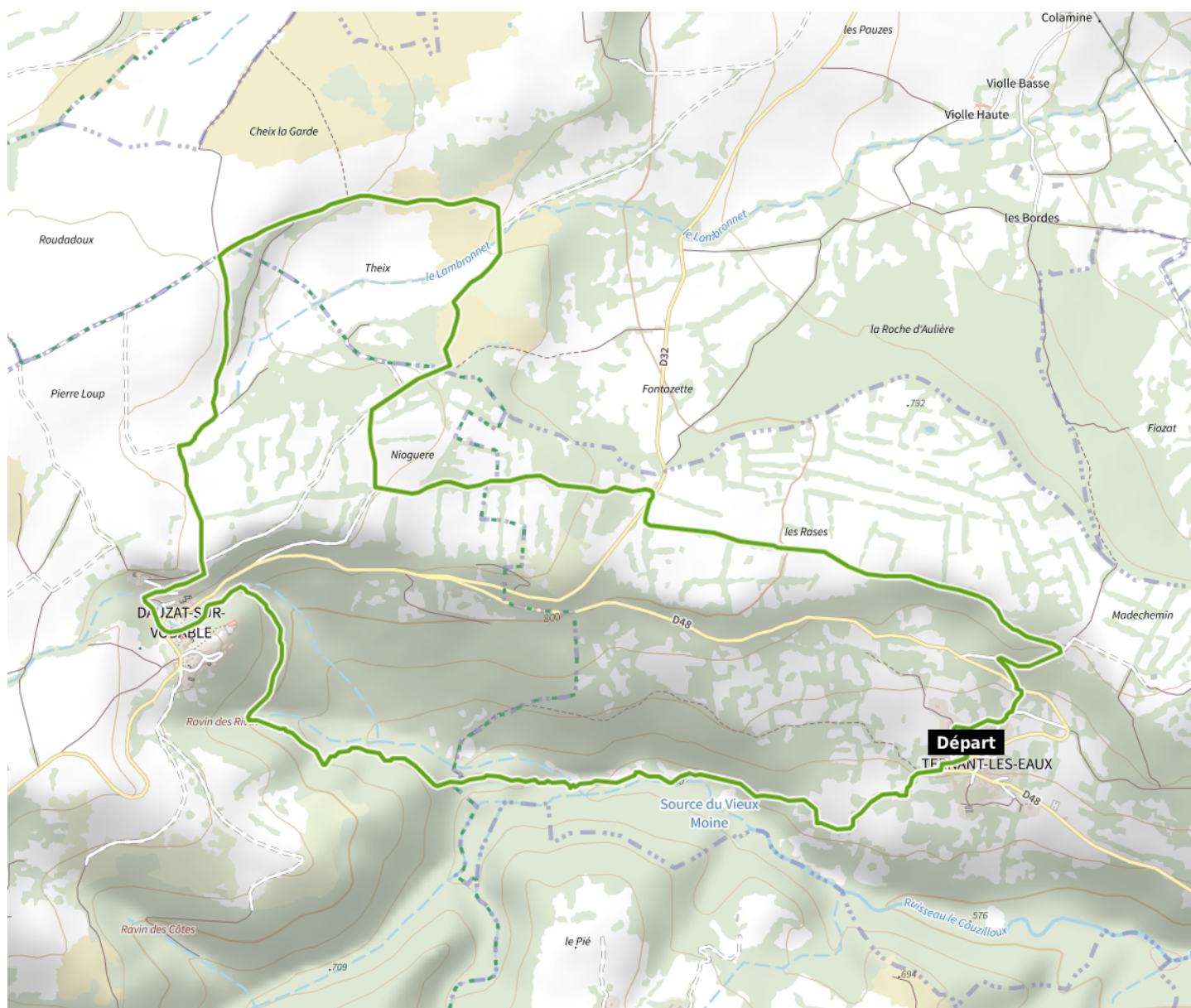
🟡 Jaune

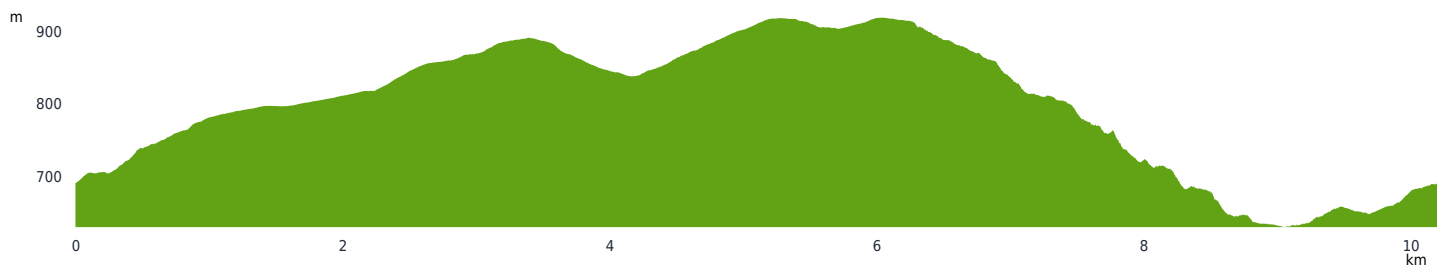


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ
Ternant-les-Eaux
Adresse de départ
Eglise - Le Bourg
63340 Ternant-les-Eaux

Accès au point de départ
Emprunter l'A 75 direction Montpellier. A la sortie n°15, prendre la D909 direction Saint-Germain-Lembron. A l'entrée de la ville tourner à droite sur la D48 direction Boudes-Ternant. A Ternant-les-Eaux, stationner à proximité de l'église.

Description du parcours

Au départ de Ternant-les-Eaux, le chemin mène à la chapelle de Dauzat-sur-Vodable perchée sur un piton volcanique. La descente en forêt débouche sur plusieurs sources ferrugineuses.

Détail du parcours étape par étape

- Étape 1 :** Du panneau de départ (église romane, four à pain, vieux puits, ancien lavoir, abreuvoir) monter la rue abrupte derrière le chevet de l'église. À la dernière maison tourner à droite sur la route goudronnée jusqu'à un premier chemin à gauche. L'emprunter jusqu'à la route.
- Étape 2 :** Monter la route sur 10 m, tourner à droite et gravir un chemin pierreux. Au sommet suivre le chemin goudronné à droite puis le premier chemin goudronné à gauche jusqu'à la route. Emprunter celle-ci à droite puis un large chemin à gauche jusqu'à un croisement. Bifurquer à droite pour arriver à un chemin transversal (vue sur la butte de Vodable et le Puy d'Ysson).
- Étape 3 :** Descendre à droite en ignorant les chemins de droite et de gauche jusqu'au fond du val. Continuer tout droit en remontant jusqu'au croisement sur le plateau (point de vue de 360° : vue sur le massif du Sancy, la chaîne des Puys, la plaine de l'Allier, les monts du Livradois-Forez).
- Étape 4 :** Tourner à gauche. Poursuivre jusqu'au croisement en T face à une cabane en pierres sèches. Bifurquer à droite puis à gauche 150 m plus loin. Au croisement continuer tout droit en direction de Dauzat-sur-Vodable (vue sur le prieuré et le site de l'ancien château) jusqu'au monument aux morts.
- Étape 5 :** Traverser la route, descendre à gauche le chemin goudronné puis herbeux. Continuer en sous-bois. Laisser un chemin à gauche. Au carrefour suivant continuer tout droit le chemin principal sur la crête jusqu'à une passerelle franchissant le ruisseau des Rivaux.
- Étape 6 :** L'emprunter, puis franchir un escabeau. Traverser le pré et prendre le chemin dans la vallée longeant le ruisseau (source ferrugineuse). Dans une courbe, laisser un chemin à droite. Rejoindre la D148 qui ramène au point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.